

**Validation du procès-verbal du 25 Janvier 2018**

Le conseil municipal valide le procès-verbal à l'UNANIMITE.

**Agglomération du Choletais : Projet de territoire**

Les élus de l'Agglomération du Choletais ont défini les projets du territoire pour la période 2018-2025. Ce projet de territoire sera communiqué à tous les habitants de l'AdC. Pour Somloire, on notera notamment la construction d'une station d'épuration commune avec la Plaine.

**Aménagement Place de l'Église**

L'avant-projet concernant l'aménagement de la place de l'Église ainsi que la Mairie est validé par les membres du Conseil Municipal. Néanmoins, quelques remarques seront formulées et une réunion sera programmée prochainement.

**Aménagement route de Saint Paul**

Les travaux d'élargissement de la route de Saint Paul ont été réalisés par le Département.

**Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, charge le Maire de procéder aux demandes de subventions au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ainsi que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de réaménagement de la place de l'Église.

**Prévision de travaux 2018**

Les grandes lignes des investissements 2018 sont présentées aux membres du Conseil Municipal. La rénovation de la façade de la Mairie ainsi que des menuiseries représente la plus importante dépense de cette année. Le préau sera également réhabilité et des sanitaires seront créés à côté de la chaufferie de la Mairie. Le cout des travaux de la place de l'Église apparaîtra sur le budget 2019.

**Ligne de Trésorerie**

La ligne de trésorerie contractée en 2017 pour un montant de 200 000 euros a été intégralement remboursée. Le Conseil Municipal décide de contracter une nouvelle ligne de trésorerie pour l'année 2018 d'un montant de 100 000 euros.

**Compte rendu de la commission finances**

M. le Maire fait un compte rendu de la commission finances du 22 février 2018. Il présente le compte administratif de la commune qui sera voté à la fin du mois de mars avec le Budget 2018.

**Subvention aux associations 2018**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différentes demandes, et après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes :

BENEFICIAIRES	MONTANT
AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (2 € X 932)	1 864,00 €
ANCIENS COMBATANTS	110,00 €
SOMLOIRYZERNAY CP Foot	1 200,00 €
ASS PARENTS COLLEGE ST JEAN (19X29€)	522,00 €

VCCS ASSOCIATION CYCLISME DE SOMLOIRE (50 adhérents)		300,00 €
FNATH SECTION VIHIER		65,00 €
ASSOCIATION DE CHASSE DE SOMLOIRE		70,00 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE SOMLOIRE		160,00 €
ASSOCIATION PECHE DE SOMLOIRE		70,00 €
BUREAU LOCAL FDGDON : (0,35€ X 932)		325,00 €
C.S.S.P. BASKET : 510€ + (10€ X 37 licenciés)		800,00 €
CLAS SOMLOIRE ET ECHANGE DE SAVOIRS		1 460,00 €
FAM. RURALES SOMLOIRE -SECTION GARDERIE PERISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS		8 000,00 €
FAMILLES RURALES SOMLOIRE - BIBLIOTHEQUE : 1,80 x 932		1 864,00 €
FOYER DES JEUNES		4 559,00 €
HANDISPORT REGION ANGEVINE		35,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER		65,00 €
SECOURS CATHOLIQUE		50,00 €
FSE COLLEGE VALLEE DU LYS VIHIER		500,00 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES		1 000,00 €
MFR BEAUPREAU		20,00 €
MFR BRESSUIRE		40,00 €
MFR MAULEON		20,00 €
MFR ANTENNE CFA LE TERRA VAL EN VIGNE		20,00 €
VAL DE L'OUIN MAULEON		20,00 €
ECOLE SAINT PIERRE		524,00 €
VIE LIBRE ADDICTIONS A L'ALCOOL		50,00 €
RESTAURANTS DU COEUR		209,00 €
TRANSPORT SOLIDAIRE		500,00 €
<b>TOTAL (SANS OGE) SUBVENTIONS</b>	<b>C/6574</b>	<b>24 422,00 €</b>
OGE : 88 élèves X 524 €	C/6558	46 636,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>71 058,00 €</b>

### Questions diverses

Commission cantine : Mme BERNARD Michèle donne lecture du compte rendu de la commission cantine du 19 janvier 2018.

Comité de pilotage sur l'aménagement du temps scolaire : M. ANGEBAULT Hervé et Mme COULONNIER Dolorès, font un compte rendu de la réunion du 19 février 2018 relatif à l'aménagement du temps scolaire. La commune a pris acte de la décision de l'école concernant le retour à la semaine de 4 jours.

Elaboration du PLUI-H : Des agriculteurs seront ajoutés au groupe de travail sur le recensement des haies bocagères.

Devis élagage : Le Conseil Municipal décide de valider un devis pour l'élagage de plusieurs arbres de la commune.

Course cycliste Cholet – Pays de Loire : Une course cycliste est organisée par la commune de Cholet. Elle passera par Somloire en fin de matinée. L'organisation sera gérée par le vélo club Somloirais.

Échange de terrains : Les actes administratifs seront rédigés par la commune courant avril, les actes notariés sont prévus sur la même période.

Éclairage du petit pont : Il est demandé prévoir un éclairage sur le petit pont.

Poulailler : Le conseil municipal décide d'acquérir des poules d'ornement afin de valoriser le terrain entre la Résidence l'Épinette et l'École.

*Le prochain Conseil Municipal est fixé vendredi 30 mars 2018.*